



# CONSEIL DE QUARTIER GREVES/PETIT-COLOMBES

COMPTE-RENDU DU 15 SEPTEMBRE 2021

Élu référent du quartier : Mamadou KONTE

Référent.e.s administratif.ve.s : Maxime CAROFF / Amandine Iloilo

## En présence de :

- Mamadou Konte, conseiller municipal délégué en charge des Mémoires, des Anciens combattants, des relations avec les cultes et des budgets participatifs et référent du quartier Grèves, Petit-Colombes.
- Adda Bekkouche, adjoint délégué en charge de la Coopération, solidarités internationales
- Fatoumata Sow, adjointe déléguée en charge des Sports, des Jeux olympiques et paralympiques, des Affaires générales, Affaires métropolitaines, Egalité femmes/hommes et lutte contre les discriminations
- Maxime Caroff, référent administratif Démocratie Locale
- Amandine Iloilo, référente administrative Démocratie Locale

## Et 17 habitant.e.s

### A L'ODRE DU JOUR

1. Élection du bureau
2. Présentation des projets éligibles au titre du budget participatif
3. Projets du Conseil de Quartier
4. Informations et prises de paroles diverses
5. Présentation de l'Agora

### 1. Election du bureau du Conseil de Quartier

Selon l'article 4 de la charte des Conseils de Quartier (disponible sur [Colombes.fr](http://Colombes.fr) <https://www.colombes.fr/citoyennete-et-participation/conseils-de-quartier-929.html>) :

Le bureau est un groupe d'habitant.e.s qui organise les séances du Conseil de Quartier. Il peut animer les échanges et le suivi des actions engagées dans le respect de la charte. Il est garant de l'ordre du jour et le définit en amont. Il approuve et signe les procès-verbaux de réunions. Il est garant du budget du Conseil.

Chaque Conseil de Quartier est composé d'un bureau de 5 personnes : 4 habitant.e.s qui ne peuvent être d'ancien.ne.s ou actuel.le.s élu.e.s municipaux et l'élu.e référent.e, nommé.e en Conseil municipal.

Les 4 habitant.e.s sont élu.e.s tous les 3 ans en assemblée plénière.

Les élections ont lieu par un vote organisé au plus tard 6 mois après la première réunion, afin de permettre aux habitant.e.s du Conseil de Quartier de se connaître.

Les candidat.e.s à l'élection doivent être présents le jour du vote.

Si quatre candidat.e.s se présentent, le vote peut avoir lieu à main levée. Si celui-ci n'est pas accepté par l'un.e des habitant.e.s, l'élection a lieu à bulletin secret.

Si plusieurs candidat.e.s se présentent, l'élection se déroule sur un tour de vote, les quatre candidat.e.s obtenant le plus de voix sont élu.e.s.

En cas d'égalité de voix, le.la candidat.e le.la plus jeune est élu.e.

Lors de ce Conseil de Quartier, 5 habitant.e.s se portent candidat.e.s dont un ne pouvant être présent et représenté par sa femme. L'assemblée est favorable à sa candidature. Après présentation des candidat.e.s, un vote à bulletin secret est organisé. Chacun des seize votant.e.s indique sur papier libre ses quatre candidat.e.s choisis. Les résultats et la constitution du bureau ci-dessous sont tels quels :

Candidat.e.s	Mathieu BEGUE	Rabia HNIDA	Dominique SAINT GERMAIN	Jean Christophe ROZIES	Ronan NARVOR
Nombre de voix	14	16	11	9	14

Membres habitant.e.s du Bureau du Conseil de Quartier Grèves, Petit-Colombes :

- Mathieu Begue
- Rabia Hnida
- Dominique Saint Germain
- Ronan Narvor

## **2. Présentation des projets éligibles au titre du budget participatif soumis au vote des colombien.ne.s**

La période de vote du budget participatif saison 2021 se déroulera du 04 octobre au 04 novembre. Une quarantaine de projets ont été retenus sur les 171 propositions colombiennes. Les projets sont identifiés comme non recevables soit parce qu'ils ne respectaient pas les critères du Budget Participatif, soit parce qu'ils seront mis en place par d'autres moyens.

Tous les projets sont consultables sur [participons.colombes.fr](http://participons.colombes.fr)

<https://participons.colombes.fr/processes/bp-21/f/2/>

Les porteurs.euses de projets ayant un projet axé sur un quartier sont invité.e.s en conseil de quartier pour le présenter. Lorsque cette idée concerne un territoire plus large ou l'ensemble de la ville, les projets seront présentés lors de la prochaine Agora

Concernant le quartier Grèves, Petit-Colombes, 4 projets sur 8 ont été identifiés comme recevables après analyse par les services municipaux.

- Mon quartier a besoin d'arbre  
<https://participons.colombes.fr/processes/bp-21/f/2/proposals/94>  
L'identification des espaces et le choix des arbres peuvent se faire après échange entre habitant.e.s et dans le cadre du permis de végétaliser.

- Terrain synthétique Côtes d'Auty Ouest  
<https://participons.colombes.fr/processes/bp-21/f/2/proposals/168>  
Le lieu identifié au départ ne peut être retenu du fait de la résidentialisation future du secteur. Dans les prochains jours les services de la ville identifieront un site adapté à la demande.
- Pratiquons le street workout à Colombes  
<https://participons.colombes.fr/processes/bp-21/f/2/proposals/134>  
<https://participons.colombes.fr/processes/bp-21/f/2/proposals/175>  
Le lieu soumis en début de projet ne peut accueillir cette structure. Dans les prochains jours les services de la ville identifieront un site adapté à la demande. Le projet fusionne avec une autre proposition similaire dans le cadre du budget participatif.
- Meilleure visibilité de la mairie de proximité Aragon  
<https://participons.colombes.fr/processes/bp-21/f/2/proposals/182>  
Projet modifié : Proposition de changer le caisson en aluminium de la mairie de quartier Aragon par une couleur vive (à l'identique de Colombes Habitat Public)

Le conseil de quartier a salué l'initiative des projets présentés.

Un Comité de suivi est mis en place afin de veiller au bon déroulement du dispositif et qui aura pour mission de faire remonter des observations pour améliorer l'édition de l'année prochaine. Le bureau fraîchement élu propose **Rabia Hdina** comme représentante à ce comité.

### 3. Projets du Conseil de Quartier

Suite aux réflexions des habitant.e.s soumises lors de la dernière réunion du Conseil de Quartier, l'assemblée décide de prioriser sur l'année ses actions. Par ailleurs, elle se laisse l'opportunité de proposer d'autres thématiques/ateliers selon l'actualité et les besoins du quartier. L'idée étant de se concentrer sur un atelier à la fois. Un atelier se déroule généralement entre deux conseils de quartier, il est possible d'accueillir l'intervention de différents services de la ville selon la thématique. Cette approche est proposée afin d'obtenir le même degré d'information notamment sur ce qui existe déjà, ce qui fonctionne ou au contraire ce qui est défaillant, tout cela pour trouver des solutions par la suite.

Les temps de travail proposés sont priorisés tels quels :

- Actions de lutte contre les incivilités telles que les problèmes de propreté, stationnements gênants, etc. Le Conseil de Quartier souhaiterait rencontrer le service Propreté ainsi que la Police Municipale pour échanger sur ce sujet.
- Actions de convivialité : Le Conseil de Quartier réfléchit à mener une action conviviale en 2022.
- Accompagnement des jeunes : Comment identifier, aider puis impliquer les jeunes dans leur future vie d'adulte.
- Circulation douce : Réflexion sur le partage du bvd Charles de Gaulle entre piste cyclable et piétons notamment.

- Diversifier les commerces : Réflexion sur les futures implantations commerciales dans le quartier.
- Réfléchir sur la diffusion de l'information des Conseils de quartier : les membres souhaiteraient être informés des résultats de la réflexion prévue sur le conseil de quartier Basch.

Le Conseil de Quartier réévaluera son calendrier en cours d'année.

#### 4. Informations et prises de paroles diverses

- **Déchets végétaux** : les habitant.e.s proposent de rallonger la période de ramassage des déchets végétaux. *Hors réunion le service Démocratie Locale se rapproche du service Propreté.*
- **Permis de végétaliser** : est-il possible de proposer un lieu déjà minéralisé (intervention de la ville afin de creuser par exemple). *Hors réunion le service Démocratie Locale se rapproche du service écologie urbaine.*
- Actualités des travaux du T1 : <http://www.t1asnierescolombes.fr/>

#### 5. Présentation de l'Agora

Il s'agit de proposer aux habitant.e.s un cycle de temps d'échanges inter-quartiers et traitant de sujets à l'échelle de la ville.

L'Agora est une instance participative qui est mise en place afin de faciliter la participation citoyenne des Colombien.ne.s. Elle a pour objectif la concertation des habitant.e.s et le recueil de leurs idées. L'Agora permet aux habitant.e.s de s'engager dans la vie démocratique de la ville. Elle aide la municipalité à prendre en compte les préoccupations des habitant.e.s et aide ces dernier.e.s à mieux comprendre les choix de politiques publiques mises en place par les élu.e.s.

Ce nouveau dispositif a pour but de développer une pratique de concertation régulière qui favorisera la prise en compte des avis exprimés. Le but est également de susciter la parole de toutes et tous, et notamment de celles et ceux qui ne se manifestent pas habituellement, afin de faire émerger l'expression citoyenne du plus grand nombre.

***La première Agora aura lieu le Samedi 16 octobre, de 9h30 à 12h30, au Tapis rouge.***

## **PROCHAIN RENDEZ-VOUS**

- Samedi 16 octobre, 9h30 à 12h30 au Tapis Rouge : l'Agora participative
- Jeudi 21 octobre, 19h à 21h, salle polyvalente de l'école Charles Péguy : atelier lutte contre les incivilités
- Mercredi 17 novembre, 19h à 21h, hall de l'école Simone Veil : Conseil de Quartier

## **ORDRE DU JOUR**

Les ordres du jour seront définis par le Bureau du Conseil de Quartier et sera communiqué en amont aux autres membres.

Contact Maxime CAROFF

Tél : 01 41 19 49 93 / 06 20 25 29 37

Mail : [conseilsquartier@mairie-colombes.fr](mailto:conseilsquartier@mairie-colombes.fr)